

5^e Assemblée générale annuelle

5^e assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de la Vallée d'Acton, tenue le 16 avril 2025 à 19h30 à distance

Participations

En direct : 23 personnes

En réécoute : 29 personnes

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h30, la présidente, M^{me} Julie Gendreau, déclare officiellement la 5^e assemblée générale ouverte.

1.1 Mot de bienvenue

M^{me} Gendreau souhaite la bienvenue à cette 5^e assemblée générale annuelle.

M^{me} Gendreau présente les gens qui vont l'accompagner à l'animation ou en soutien. Celle-ci rappelle que certains votes seront effectués en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre prochains jours suivant l'assemblée. La votation en différé sera faite pour la répartition des excédents annuels et les ristournes.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Une capsule vidéo du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier, est diffusée aux participants.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Une capsule vidéo est diffusée aux participants pour les familiariser avec la plateforme numérique.

Précisions sur les membres

M^{me} Gendreau rappelle la définition de membre de plein droit telle que définie par la Loi et le règlement de régie interne.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Étant donné qu'il y aura votation en direct, deux scrutateurs doivent être nommés. M^{me} Gendreau recommande M^{me} Renée-Claude Legault et M^{me} Nathalie Witty afin d'agir comme personnes scrutatrices.

Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) d'adopter la recommandation.

La proposition de nommer M^{me} Renée-Claude Legault et M^{me} Nathalie Witty est adoptée à l'unanimité.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Le secrétaire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
- 1.1 Mot de bienvenue

- 1.2 Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1 Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 17 avril 2024
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1 Rapport du conseil d'administration
 - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3 Rapport financier
 - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) - (vote en différé)
 - 5.2 Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3 Élection par acclamation
 - 5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2024 soit adopté tel que soumis.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2024

La présidente précise qu'étant donné que le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé sur le site internet de la Caisse et que les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, il n'y aura pas de lecture ni de résumé.

Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024 soit adopté tel que soumis.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Retour sur l'année 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

La présidente livre le rapport du conseil d'administration.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La présidente présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

Le conseil d'administration déclare :

- aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée;
- aucune dérogation constatée au niveau des dépôts et des prêts aux personnes liées;
- aucune dérogation constatée au niveau des contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le Code au cours de l'année.

3.3 Rapport financier

La présidente invite la directrice générale, M^{me} Renée-Claude Legault, à faire part à l'assemblée des résultats de la dernière année financière se terminant le 31 décembre 2024 pour le Mouvement et pour la Caisse.

M^{me} Legault présente les faits saillants des résultats financiers Mouvement.

M^{me} Legault donne les résultats financiers de l'année 2024. Aucune question n'est adressée à la directrice générale.

3.4. Présentation des engagements de la caisse dans son milieu

Une capsule vidéo est diffusée aux participants pour ainsi présenter les sommes totales qui ont été versées en 2024 pour soutenir des projets et des initiatives du milieu, que ce soit avec le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) ou en dons et commandites.

M^{me} Legault présente quelques programmes d'éducation financière et leviers d'engagement offerts dans la collectivité :

- Caisse scolaire
- Mes finances, mes choix
- Fonds d'entraide Desjardins
- Maître de sa vie et de ses biens

La présidente informe les membres que dans le cadre d'un exercice triennal, un nouveau plan d'engagement et de proximité a été adopté par le conseil d'administration. Celle-ci désire remercier les membres qui ont participé à la consultation VoxD en 2024. Grâce à cette consultation, nous pouvons mieux comprendre vos besoins et vos attentes et ainsi soutenir les initiatives qui vous sont chères. Elle précise que les priorités d'investissement sont donc spécifiques à notre caisse et représentent des enjeux socioéconomiques de notre communauté.

4. Période de questions

La présidente invite les membres de la caisse à poser leurs questions.

Aucune question.

5. Propositions soumises au vote :

Une capsule vidéo sur la ristourne est diffusée aux participants.

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

M^{me} Legault présente le scénario recommandé par le conseil d'administration.

En milliers de dollars (\$)

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	12 105
Virements réglementaires et autres ajustements	(3 954)
Affectation/utilisation des réserves plus-values	(4 642)
Autres éléments du résultat	492
Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2023	197
Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)
Soldes des excédents à répartir	8 151
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(1 591)
Ristourne	(1 801)
Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	462
Affectation au FADM	(252)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 \$
Affectation à la réserve générale	(6 560)
Solde des excédents à répartir	0 \$

Proposition sur la répartition des excédents annuels

		Taux par 1000\$ de volume	
		Particuliers	Entreprises
Comptes	208 000 \$	0,58\$	0,58\$
Épargne et placement	294 000 \$	0,58\$	0,58\$
Fonds	64 000 \$	0,58\$	0,58\$
Prêts et marge de crédit	590 000 \$	0,58\$	0,58\$
Ristourne assurances	209 000 \$	23 \$ / 1 000 \$ prime	
Ristourne carte de crédit	111 000 \$	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets	
Ristourne produits	287 000 \$	Montant de 50 \$	

Ristourne services de placement et investissement en gestion de patrimoine	37 000 \$	23\$/1000 \$ (honoraires et commissions)
RISTOURNE AUX MEMBRES	1 801 000 \$	

(Retiré) propose la recommandation de répartition des excédents annuels et les taux de ristourne et il est appuyé par (retiré).

Cette proposition de l’assemblée recommandée par le conseil d’administration sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir (votation en différé).

5.2 Élection des membres du conseil d’administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d’élection

M^{me} Gendreau agira à titre de présidente d’élection et M. Benoit Provost, à titre de secrétaire.

5.2.2 Rapport du comité mise en candidature

La démarche du profil collectif est présentée par M^{me} Gendreau.

Le président du comité Mise en candidature, M. Benoit Provost, est invité à présenter le rapport du comité.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse7, l’appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 22 janvier 2025 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements;
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite Internet, notre page Facebook) et bulletin d’information;
- Publicité dans le journal local;

Pour l’assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler et la Caisse a reçu 6 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins. Une personne candidate a retiré sa candidature, ce qui porte le nombre final de candidatures éligibles à 5.

Tel qu’indiqué dans l’avis d’appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d’administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d’enrichir son profil collectif :

- des personnes ayant des compétences dans l’un ou l’autre des domaines suivants : éducation, communication et développement durable;
- 3 hommes et 2 femmes pour atteindre la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature;
- des membres appartenant aux groupes d’âge suivants : 1 de 18-34 ans, 1 de 35-49 ans, 1 de 50 à 64 ans et 2 de 65 ans et plus;
- une ou des personnes représentant le secteur agricole;
- une ou des personnes représentant la diversité ethnoculturelle

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d’elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d’administration afin d’enrichir son profil collectif.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Un tableau synthèse est également disponible sur le site.

Voici toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année :

- Rose Côté, Jean Elzéar Gauthier, Sylvie Martel Girardot, Bertrand Ouellet et Kateri Pelland

5.2.3 Élection par acclamation

M^{me} Gendreau mentionne que la Caisse a 5 postes à pourvoir au conseil d'administration et que nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler.

M^{me} Gendreau déclare donc élues aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

- Rose Côté
- Jean Elzéar Gauthier
- Sylvie Martel Girardot
- Bertrand Ouellette
- Kateri Pelland

Des félicitations sont adressées aux nouveaux élus et aux nouvelles élues.

Votation en différé

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

M^{me} Gendreau précise que seuls les membres de plein droit pourront voter. La réécoute de l'assemblée générale est disponible dans AccèsD ou sur le site internet de la Caisse et que même les membres qui n'ont pas participé ce soir pourront voter en toute connaissance de cause. Toute la documentation est disponible sur le site Internet de la Caisse. Il sera possible de voter soit par AccèsD en ligne ou mobile.

Il sera possible de voter directement en caisse en utilisant la borne de votation disponible dans tous les centres de services de la Caisse sur les heures d'ouverture. Cette solution est ouverte à tous et a été mise en place pour permettre aux membres n'ayant pas AccèsD de pouvoir exercer leur droit de vote.

Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours

La présidente mentionne qu'il est possible d'aller voter dès la fin de l'assemblée, et ce, pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 20 avril 2025.

M^{me} Gendreau invite les participants à adresser directement leur question à la Caisse s'il y a lieu.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

La présidente informe les participants que les résultats du vote demeureront confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. Dans les 48 heures suivant la fin de la période de votation, les votes seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra fin officiellement à l'assemblée générale annuelle à moins d'un vote négatif. Celui-ci explique la procédure s'il y avait un vote négatif.

6. Fin de la rencontre et remerciements

La présidente désire remercier M^{me} Chantal Lavigne et M^{me} Josée Phaneuf qui ont décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat. Celle-ci leur exprime toute sa gratitude pour leurs bons et loyaux services rendus à titre d'administratrice chez Desjardins.

La présidente remercie les participants à cette assemblée générale annuelle. Elle remercie également les intervenants qui l'ont accompagnée pour le bon déroulement de l'assemblée et pour terminer, tous les membres du conseil d'administration et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir les membres.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Suivi des résultats et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 410 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard du scénario recommandé par le conseil d'administration.

➤ Proposition sur la répartition des excédents annuels

97,04 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Levée de l'assemblée

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 22 avril 2025 à 11h58.

Julie Gendreau, présidente

Benoit Provost, secrétaire